**Abords des villes moyennes.**

Mes nombreuses sorties vélo m’ont fait constater que l’urbanisme commun des villes moyennes en France consiste à créer des zones commerciales dans leurs abords, tuant ainsi, c’est bien connu, les commerces des centres et contribuant à les dévitaliser.

Les cyclistes ne peuvent y trouver leur compte, ce type d’urbanisme favorisant les déplacements en automobile. Et la succession de ronds-points, mal aménagés, est une vraie plaie.

Sinon, de louables efforts sont quand même réalisés par ci par là, rendant agréables les parcours à bicyclette. Souvent les proximités des établissements scolaires du secondaire sont correctement traitées, pour ne pas décourager les élèves cyclistes.

Reste le jalonnement (les panneaux indicateurs des directions à prendre) exclusivement réservé aux automobilistes.

Reste également le traitement des zones frontières quand deux villes sont voisines. Ces villes ne se sentent pas toujours responsables de ces « no man’s lands ». Heureusement, le développement des intercommunalités permet de traiter ces ruptures.

Sinon, en milieu rural, le développement de la circulation automobile, qui a permis de désenclaver certains hameaux, donne l’impression à leurs habitants que se déplacer en vélo est réservé aux « ploucs » et ils en tirent les conséquences en terme de cohabitation (le 1,50 m de distance d’un cycliste à respecter fait quelquefois partie du folklore et de l’imaginaire…).

Mais, grosso modo, tout ça s’améliore.

F. Loiseau